



**Formation et préparation au C.A.C.E.S®
Chariot élévateur à conducteur porté (R389)
Catégories 3 - 5
Formation initiale.**

Eligible au CPF

Personnes concernées

- ✓ Toute personne qui, dans le cadre de son activité professionnelle, est amenée à utiliser un chariot élévateur à conducteur porté de catégories 3 et 5.
- ✓ Toute personne n'ayant jamais suivie de formation théorique et pratique à la conduite des chariots élévateurs pour les catégories 3 et 5.

Durée 4 jours (28h)

- 1 journée de formation théorique.
- 2 journées de formation pratique.
- 1 journée d'évaluation.

Objectif

- ✓ Être capable de conduire en sécurité conformément à la recommandation R389 de la CNAMTS les chariots suivants :
 - Chariot frontal capacité inférieure à 6 000kg – Cat 3
 - Chariot à mât rétractable – Cat 5.
- ✓ Se préparer au test théorique et pratique dans le but d'obtenir le C.A.C.E.S® (certificat d'aptitude de conduite en sécurité).

Méthode pédagogique

Méthodes participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.

Pré-requis

- ✓ Maîtrise orale de la langue française.
- ✓ Être médicalement apte à la conduite et à la conduite d'un chariot élévateur.
- ✓ Être muni des équipements de protections individuelles inhérents à la conduite d'un chariot élévateur.

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée de chaises, de tables, d'un tableau, d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur.

Un chariot élévateur de chaque catégorie, une remorque, différentes charges, une zone d'évolution balisée.

La formation est dispensée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

**Formation et préparation au C.A.C.E.S®
Chariot élévateur à conducteur porté (R389)
Catégories 3 - 5
Formation initiale.**

ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

Formation théorique

Ouverture de la session de formation

Présentation du formateur et de la société ELEVATION.
Présentation des stagiaires.
Présentation de la formation et des objectifs.

Responsabilité de l'employeur et du conducteur (Décret du 02/12/98 et les recommandations R389 de la C.N.A.M.T.S)

L'autorisation de conduite et son contenu et la responsabilité pénale.

Présentation des chariots élévateurs des 2 catégories

Les éléments constitutifs (le châssis, les fourches, les commandes, les organes de sécurité...).

Règles de sécurité inhérentes à l'utilisation du chariot

Examen d'adéquation (poids, hauteur, énergie...).
Examen de conservation (niveau hydraulique, flexibles, roues, bandage...).
Identification des dangers et analyses des risques (co-activité chariot piéton, règles de circulation, stabilité du chariot, stabilité de la remorque...).
Mise en sécurité du chariot après utilisations

Formation pratique

Exercice chariot élévateur de catégorie 3.

Présentation du chariot et contrôle des différents éléments.
Circulation marche avant et arrière dans différentes configurations.
Gerbage et dégerbage d'une charge en palettier, en pile.
Stockage d'une charge par l'arrière d'une remorque et en latéral d'une remorque.
Mise en sécurité du chariot.

Exercice chariot élévateur de catégorie 5.

Présentation du chariot et contrôle des différents éléments.
Circulation marche avant et arrière dans différentes configurations.
Gerbage et dégerbage d'une charge en palettier et pile.
Mise en sécurité du chariot.

Tests C.A.C.E.S® 3 - 5

conformément à la R389 de la C.N.A.M.T.S

Attestation de fin de formation remise au stagiaire.

